

portant liste nominative des candidats admis aux

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE DE BIBLIOTHECAIRE TERRITORIAL SESSION 2023

Catégorie A : Femme/Homme

Spécialité : Bibliothèques

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine,

VU le Code Général de la Fonction publique,

VU la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017, relative à l'égalité et la citoyenneté,

VU la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique,

VU l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19,

VU le décret n° 91-845 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux,

VU le décret n° 92-900 du 2 septembre 1992 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des bibliothécaires territoriaux,

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020 pris pour application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU le décret n° 2021-572 du 10 mai 2021 portant adaptation temporaire d'épreuves de certains concours de la fonction publique territoriale en application de l'article 7 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU l'arrêté n° 2022-1012 du 26 octobre 2022, portant ouverture pour les collectivités territoriale et établissements publics territoriaux de Bretagne, de Normandie et des Pays de la Loire des concours externe et interne de bibliothécaire territorial 2023,

VU l'arrêté n° 2023-648 du 17 mai 2023, portant liste nominative des membres du jury des concours externe et interne de bibliothécaire territorial 2023,

VU l'arrêté n° 2023-649 du 17 mai 2023, portant liste nominative des candidats admis à concourir aux concours externe et interne des bibliothécaire territorial 2023,

VU l'arrêté n° 2023-650 du 17 mai 2023, portant liste nominative des correcteurs des épreuves

écrites d'admissibilité des concours externe et interne des bibliothécaire territorial 2023,

VU l'arrêté n°2023-800 du 06 juillet 2023, portant liste nominative des candidats admissibles aux concours externe et interne de bibliothécaire territorial 2023,

Vu les délibérations du jury, réuni le 28 septembre 2023,

ARRETE :

Article 1 :

Le nombre de candidats déclarés admis à la session 2023 des concours externe et interne de bibliothécaire territorial, spécialité bibliothèques, organisé par le Service Interrégional des Concours adossé au Centre de Gestion d'Ille et Vilaine, est arrêté à **20 (vingt) candidats, répartis comme suit :**

EXTERNE	INTERNE	TOTAL
13	7	20

La liste nominative des candidats admissibles est jointe en annexe.

Article 2 :

Le Directeur général du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du département d'Ille et Vilaine.

Article 3 :

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine :

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Fait à Thorigné-Fouillard,
Le 29 septembre 2023

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20230929-1-AI

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 29-09-2023

Publication le : 29-09-2023



**La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chantal Pétard-Voisin'.

Chantal PÉTARD-VOISIN

LISTE DES CANDIDATS ADMIS
AU CONCOURS DE BIBLIOTHECAIRE TERRITORIAL
Spécialité « bibliothèques »
SESSION 2023

Centre de Gestion organisateur :

Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine
Village des Collectivités Territoriales
1 avenue de Tizé - CS 13600
35236 THORIGNÉ FOUILLARD CEDEX

NOM	Prénom	Voie de concours
BESQUEUT	Michael	INTERNE
BOINE	Eurydice	EXTERNE
BOSC	Sully	EXTERNE
BRYON-CARAËS	Guillaume	EXTERNE
CAURIER	Erwan	EXTERNE
CLAUDOT	Margaux	EXTERNE
DAVENEL	Rozenn	INTERNE
GARRY	Jonathan	INTERNE
GOHIER	Lucie	INTERNE
GOMES DA SILVA	Catia	EXTERNE
HOSSAYE	Martin	EXTERNE
LOUEDEC	Patricia	INTERNE
MARTINS	Aline	EXTERNE
MAUDET	Aurélie	EXTERNE
MILOSEVIC	Anna	EXTERNE
OURY	Antoine	EXTERNE
PARISOT	Carole	INTERNE
SAVARY	Perrine	INTERNE
TRANCART	Bénédicte	EXTERNE
TROQUIER	Marion	EXTERNE

Soit 20 candidats admis